

Séminaire régional 2022

**Agir à l'échelle
territoriale pour lutter
contre la précarité
alimentaire et favoriser
l'accès de tous à une
alimentation de qualité**

Sous-thème : Améliorer et
diversifier les dons
alimentaires

Mots-clés :

*pertes alimentaires,
précarité alimentaire, don,
associations d'aide
alimentaire*

Territoire : Auvergne-
Rhône-Alpes

Coût du projet : 60 à 80
k€/an

Sources de financement :
subventions publiques,
mécénat (Ets Carrefour
Supply Chain), absence de
fonds propres pour
l'association régionale

Programme/axe/mesure :
Plan France Relance dans
le cadre de la lutte contre
les pertes alimentaires et
la précarité alimentaire

Contact :

aura@solaal.org
07 57 10 44 50

SOLAAL Auvergne-Rhône-Alpes

**Une association reconnue d'intérêt général mobilisée sur le
don de produits agricoles et agroalimentaires**

Contexte et objectifs visés

À l'initiative de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), l'association nationale SOLAAL (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires) est née en 2013 de plusieurs constats :

- Des pertes importantes sur les produits frais à toutes les étapes de la chaîne alimentaire : production, conditionnement, distribution et commercialisation (12% de pertes au sein de la filière fruits et légumes frais en 2012)
- Les situations de pauvreté en France et le recours déjà massif à l'aide alimentaire (quatre millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2011-2012)
- Le développement de pathologies telles que l'obésité et le diabète chez les bénéficiaires de l'aide alimentaire (étude Abena, 2011)
- Les opportunités de défiscalisation offertes par le don alimentaire à hauteur de 60 % du coût de revient

Ainsi, depuis sa création, SOLAAL a concouru au don de 26 000 tonnes de denrées alimentaires soit l'équivalent de 52 millions d'équivalents repas au bénéfice de 10 millions de personnes en situation de précarité.

Forte de son expérience acquise au national, SOLAAL décide à partir de 2020, d'essaimer des antennes en région afin de sensibiliser et généraliser la pratique du don en provenance des agriculteurs et des filières alimentaires au plus près des territoires.

S'il n'existe pas de données consolidées et actualisées pour la région AuRA, un rapport réalisé par la chambre d'agriculture Rhône-Alpes en 2013 indiquait qu'au sein de l'ancienne région 310 000 tonnes de produits étaient jetées chaque année, dont 35 000 tonnes jetées en raison de leur calibre. La nouvelle grande région présente donc un fort potentiel de dons.

SOLAAL Auvergne Rhône-Alpes est donc lancée à l'automne 2021 afin de déployer, sur cette grande région agricole et agro-alimentaire, les missions de l'association mère. L'antenne SOLAAL AuRA se positionne aujourd'hui comme un partenaire régional de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire.

Présentation résumée

SOLAAL AuRA a pour objectif de renforcer et de compléter les initiatives nationales et locales en augmentant les apports en nature aux associations d'aide alimentaire.

Pour ce faire, SOLAAL AuRA déploie un certain nombre d'actions :

- Sensibilisation des acteurs (agriculteurs, coopératives, grossistes, industries agro-alimentaires...) aux pertes alimentaires et au don à travers des événements, des actions de communication, des ateliers RSE dans les entreprises...
- Ecoute attentive des problématiques rencontrées par les associations d'aide alimentaire : contacts réguliers, comités de liaison deux fois par an...
- Valorisation de l'agriculture locale, du travail et du savoir-faire des producteurs

Ces actions participent à favoriser et faciliter le don et permettre aux producteurs, coopératives, industries agro-alimentaires et autres acteurs de donner leurs invendus (second choix, hors calibre), leurs surplus de production ou leurs produits restés au

Aussi, SOLAAL AuRA :

- Prospecte de nouveaux donateurs
- Accompagne le donateur dans la proposition du don : caractérisation de l'offre (type de produits, quantités, lieu, conditionnement, transport)
- Propose le don aux 16 associations nationales d'aide alimentaire habilitées présentes en région et/ou aux associations régionales habilitées par la DREETS
- Organise le don : répartition du don, lien entre donateur(s) et association(s) bénéficiaire(s), retrait et transport si mécénat logistique nécessaire (le retrait des produits est assuré par les associations ou la livraison par le donateur)
- Assure le service après-don : transmission de l'attestation de don et aide au calcul de la réduction d'impôt

Résultats

Depuis le 1^{er} septembre 2021, SOLAAL AuRA a contribué au don de 118 660 kg de produits soit 56 dons à destination des associations d'aide alimentaire dans les territoires¹. Ces dons résultent de 16 donateurs répartis sur la région ; neuf d'entre eux ont effectué leurs premiers dons en 2022.

A ce jour, la majorité des produits donnés sont des denrées transformées mais le pourcentage de produit frais augmente progressivement (23 % de produits frais dont 16 % de fruits et légumes).

En parallèle, en 2022, la coordinatrice de SOLAAL AuRA est allée à la rencontre des associations d'aide alimentaire de la région afin de leur présenter l'association. L'accueil ainsi que les retours sont très positifs quant à l'arrivée de cette initiative sur le territoire.

Points d'intérêts

SOLAAL est aujourd'hui leader sur le don agricole. L'association et son réseau bénéficie du savoir-faire et de l'expérience nécessaire pour se positionner comme facilitatrice du don en faisant le lien entre les acteurs agricoles et les associations d'aide alimentaire. En effet, pour les producteurs, le don peut s'avérer chronophage et, pour les associations d'aide alimentaire, entrer en contact avec le secteur agricole n'est pas toujours aisé. Aussi, SOLAAL AuRA apporte une véritable valeur ajoutée à ces acteurs : limiter les pertes alimentaires et valoriser une production, faciliter les échanges et augmenter les apports en nature.

Enseignements

SOLAAL AuRA a bénéficié d'un bon accueil de la part des instances agricoles, des services de l'État et des collectivités locales et territoriales (Chambres d'agriculture, FRSEA et FDSEA, Conseils départementaux, DDETS, DDT, etc.). Le service gratuit qu'elle propose permet de valoriser le travail des professionnels du monde agricole tout en soutenant activement les associations d'aide alimentaire dans leur recherche de produits locaux, sains et frais. En outre, le rapprochement entre plusieurs Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et SOLAAL AuRA présage de partenariats intéressants pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire.

Toutefois, l'absence de base de données sur les pertes alimentaires agricoles et agroalimentaires en région Auvergne-Rhône-Alpes ne permet pas à l'association d'évaluer pleinement les enjeux et l'impact de ses actions. De plus, le modèle économique précaire de l'association, à travers l'absence de revenus propres, rend le projet incertain. Enfin, la méconnaissance de l'association auprès des filières agricoles et alimentaires nécessite un travail de sensibilisation long et fastidieux.

Par les échos et l'augmentation progressive des dons, on constate que l'association prend progressivement de l'ampleur et s'installe sur le territoire aurhalpin.

¹ Chiffres arrêtés au 26/07/22.